

M. le RECTEUR,

Suite à la décision annoncée par le président de la République de fermer les écoles et les établissements scolaires à partir du lundi 16 mars et suite à la réunion du Vendredi 13 Mars 2020 entre les organisations syndicales et le ministère de l'éducation nationale, la CGT Educ'Action 06 tient à vous alerter sur la pluralité des situations des personnel·les s qui s'annonce dans l'académie ce lundi et le manque de cohérence au regard des décisions annoncées au niveau ministériel.

En effet, des informations parfois contradictoires circulent concernant l'obligation de se rendre dans les écoles et les établissements scolaires lundi, voir les jours suivants, la tenue de conseil de classe et d'école en présentiel, la continuité des PFMP et des suivi de stage, le report ou non de conseil de discipline, les remises de bulletins. Nous vous alertons sur l'annonce de tenues de réunions plénières dans plusieurs établissements dès lundi matin, le nombre de remontées depuis hier à ce sujet sont inquiétantes. Si nous comptabilisons les enseignant·es, personnel·les administratif·ives, de vie scolaire, cela peut rassembler par endroit, comme au lycée des Eucalyptus environ 200 personnes. Cela va à l'encontre des interdictions de rassemblements au-delà de 100 personnes et des consignes données par le premier ministre ce samedi soir à 20h. Des informations des fois contradictoires circulent également concernant l'accueil des enfants de personnel·les soignant·es dans les écoles.

Pour les L.P., au regard des consignes énoncées par Edouard Philippe ce Samedi, il apparait important de mettre un terme aux PFMP afin de limiter, tel que demandé, tous déplacements inutiles.

La mise en place de système de communication dématérialisée depuis des années dans les EPLE, parfois utilisé à l'excès en temps normal, nous semble parfaitement, pour une fois, adapté au contexte actuel dans le cadre d'une communication avec l'ensemble des personnel·les.

Il semble donc déterminant qu'une communication soit faites au plus vite par l'intermédiaire d'une circulaire qui se fasse le relai des décisions ministérielles afin de protéger et de rassurer les personnel·les.

D'autant que le ministère et les organisations syndicales ont convenu que seuls les personnel·les indispensables à la continuité administrative devront être présents sur le lieu de travail à partir de lundi.

Par ailleurs, les annonces du ministère précise que les AESH et les AED sont en mesure conservatoire et ne sont donc pas tenu·es de venir sur leur lieu de travail. Il est indispensable de formaliser cela auprès des différent·es supérieur·es hiérarchiques, car le message ne semble pas avoir été entendu.

Notre organisation syndicale tient à rappeler à l'administration qu'en situation normale comme en situation de crise, le droit prévaut et les personnel·les de l'éducation nationale doivent être informé·e·s par voie de circulaire des ordres hiérarchiques qui leur sont donnés.

Nous concluons ce courrier sur le fait que le principe de précaution doit être intangible dans la gestion de cette pandémie.

M. le Recteur, veuillez agréer nos salutations respectueuses et la garantie de notre attachement au service public d'éducation.